

## **Comité Départemental de Tennis de Table**

### **Réunion du bureau du jeudi 11 mai 2017**

Le bureau du Comité Départemental de Tennis de Table s'est réuni le jeudi 11 mai à 18 h, en présence de M. Bernard Barascud, président, Gilbert Douls, Alain Garcia-Bonet, Laurent Gaudel et Didier Mas.

Invités : M. Jérôme Costecalde, président du club de Sébazac (en début de réunion), Alexandra Teyssié, agent de développement.

#### **1 – Top 16 Edition 2017**

Le début de réunion est consacré à la gestion du Top 16 dont le Comité Départemental a confié l'organisation au club de Sébazac, représenté par son président, Jérôme Costeclade. En préambule, Jérôme Costecalde regrette le déficit de communication concernant cette épreuve qui doit permettre la promotion du tennis de table. Il lui est rétorqué que le Comité Départemental a structuré une commission communication présidée par Alain Garcia-Bonet. Le site Internet qu'il a créé et les réseaux sociaux assureront la promotion du Top 16 et la presse quotidienne sera sollicitée en temps opportun pour le présenter et en rendre compte. Le club de Sébazac doit apporter son obole à cette indispensable communication. Jérôme Costecalde délaisse une position critique et assure qu'il contribuera localement à la promotion du Top 16 ainsi que par les réseaux sociaux dédiés au club.

Laurent Gaudel et Alexandra Teyssié, juge-arbitre, présentent le règlement revu par Jean-Loup Albert (voir document annexe finalisé et validé par le bureau). Après avoir assuré la formation théorique de onze arbitres, il les supervisera pour les épreuves pratiques lors de cette compétition. Le club devra réaliser un plan d'occupation de huit tables qui doit prendre en compte les accès de sécurité. Laurent présente la liste des seize joueurs sélectionnés après les forfaits annoncés pour blessures ou indisponibilités (voir document annexe).

#### **2 - Projet Formation Elites Jeunes du Département**

Dans le cadre de sa 2ème année de formation au DE JEPS, Alexandra Teyssié présente son projet de regrouper par stage les meilleurs jeunes

pongistes aveyronnais en formation élite. Il consiste à proposer, à partir de septembre 2017, une séance d'entraînement par mois, le samedi après-midi de 14 h à 18 h, dans la salle du club d'Onet le Château, avec l'appui de relanceurs et d'entraîneurs de clubs. Cette formation concernerait 16 joueurs de bon niveau, de la catégorie benjamin à cadet, sélectionnés dans l'ensemble des clubs formateurs. Ces séances seront payantes (12 € par séance et par enfant) pour financer sa prestation décomptée dans son temps de travail et le bon d'achat qu'Alexandra souhaite offrir à ses assesseurs, entraîneurs et relanceurs). Le bureau valide ce projet après avoir défini les détails et après en avoir évalué les coûts et recettes qui devraient s'équilibrer si l'assiduité des stagiaires est avérée. Ce projet sera présenté aux délégués de clubs lors de l'AG du 1<sup>er</sup> juillet à Decazeville.

### **3 – Planning d'Alexandra Teysié**

Grandement perturbé par sa formation DE-JEPS le planning d'Alexandra se solde par un supplément d'heures important durant cette saison. Il est donc impérieux de régulariser la situation. Le défraiement partiel des heures supplémentaires effectuées, conjugué avec une réduction de ses horaires dédiées à la gestion administrative permettront de régulariser la situation sans remettre en cause ses interventions tarifées les plus suivies. Cette solution est acceptée par Alexandra et par le bureau après avis de Didier Mas, trésorier, qui déclare ce coût absorbable par le Comité Départemental grâce à la gestion rigoureuse et parcimonieuse renforcée par la négociation de partenariats pour l'ensemble des compétitions. Cependant les tarifs des interventions de l'agent de développement doivent être revus pour la prochaine saison, à la hausse et portés à 15 € de l'heure pour les interventions en clubs et écoles et à 20 € de l'heure pour les interventions ponctuelles et/ou événementielles. Didier Mas est plus inquiet concernant la possibilité de pérennisation de l'emploi au terme du contrat emploi aidé dont le terme interviendra en juin 2018. Bernard Barascud évoque l'option de négocier un autre projet avec l'aide du Conseil Régional ou du CNDS ou de la formation EFFORMIP Ping Santé lui permettant d'intervenir auprès des pensionnaires des IMP, IME, MAS, Maison de retraite...pour une pratique Ping, remède de bien être !

### **4 – Questions diverses**

Bernard Barascud propose de fixer la prochaine réunion du Comité Directeur au jeudi 8 juin à 18 h. Il suggère aussi d'inviter Lydie Plano qui a interrompu sa mission Service Civique pour pouvoir effectuer une formation d'éducateur sportif.

Bernard Barascud évoque la préparation de l'Assemblée Générale du samedi 1<sup>er</sup> juillet à 10 h, confiée au club de Decazeville. Ce club doit assurer la mise à disposition d'une salle adaptée pour la réunion et la réservation d'un repas pour l'ensemble des participants inscrits. Il demande aux responsables de commissions d'élaborer les rapports les concernant afin d'élaborer les plaquettes de synthèse à destination des clubs. Il entend solliciter des candidatures de dirigeants de clubs pour compléter les effectifs des bénévoles du Comité Départemental avec l'objectif de doubler chaque poste. Il propose aussi d'offrir un cadeau aux nouveaux jeunes licenciés afin d'encourager l'augmentation des effectifs après que le franchissement du cap des 500 licenciés.

Bernard Barascud annonce avoir noué des contacts avec des responsables de l'UNATT afin d'obtenir l'organisation de l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Arbitres en août 2018. A suivre...

Fin de réunion à 22h.

Le secrétaire

Gilbert Douls

Le président

Bernard Barascud